

## Rapport du Maire des faits saillants du rapport financier 2017

Membres du Conseil municipal,  
Mesdames,  
Messieurs,

En vertu des dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, je vous présente un portrait des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe, pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2017, tel que vérifié par la firme Groupe RDL Victoriaville SENCRL comptables agréés.

En tenant compte des différents éléments de conciliation à des fins fiscales (amortissement, financement à long terme, remboursement de la dette, affectation, etc.) les états financiers indiquent que la Municipalité a réalisé en 2017 un excédent de fonctionnements de 65 918 \$ \$. À la même date, la Municipalité de Saint-Rosaire possédait un excédent accumulé non affecté de 235 313 \$, lequel inclut l'excédent de l'exercice 2017.

### ❖ État financiers de l'exercice 2017

---

Voici les grandes lignes des états financiers certifiés conformes par les vérificateurs externes.

#### **REVENUS :**

Revenu de taxes _____	1 189 329 \$
Compensations tenant lieux de taxes _____	6 375 \$
Revenu de transferts _____	187 079 \$
Revenu de services rendus _____	150 692 \$
Revenu d'imposition de droits _____	32 770 \$
Revenu amendes, pénalités, intérêts _____	10 874 \$
Autres _____	77 898 \$
<b>Revenu total</b> _____	<b>1 655 017 \$</b>
<b>CHARGES TOTALES</b> _____	<b>1 589 099 \$</b>
<b>Excédent de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales :</b>	<b>65 918 \$</b>

Les immobilisations au montant de 253 274\$ au cours de l'année 2017 ont été réalisées dans les postes mentionnés ci-dessous :

Administration générale _____	5 116 \$
Voirie transport _____	171 525 \$
Hygiène du milieu _____	8 657 \$
Sécurité publique _____	6 564 \$
Loisirs et culture _____	44 424 \$
Aménagement, urbanisme, développement _____	2 253 \$
Santé et Bien-être _____	14 735 \$
<b>Total</b> _____	<b>253 274 \$</b>

❖ **Diverses réalisations de l'année 2017**

- Construction d'un pavillon plein air.
- Aménagement du sentier pédestre.
- Achat d'une rétrocaveuse et d'un tracteur à pelouse.
- Travaux et études sur le réseau d'eau potable.
- Climatisation du Centre multifonctionnel.
- Creusage de cours d'eau municipaux avec la MRC.
- Soutien pour le camp de jour et divers comités.
- Entente intermunicipale de loisirs avec la ville de Daveluyville et de Victoriaville.
- Participation à la Journée Normand-Maurice.

❖ **Les subventions et participations financières 2017**

Min. des Transports du Québec – Programme d'aide entretien du réseau local _____	77,106 \$
Subvention par M. Éric Lefebvre, Député – Amélioration du réseau local _____	16,000 \$
Gouvernement du Québec – Redevances matières résiduelles _____	55,754 \$
Gouvernement du Québec- PIL _____	21 162 \$
Gouvernement Fédéral création d'emploi (camp de jour) _____	4 054 \$
Fonds de développement des territoires (FDT) Arthabaska _____	22 970 \$
Programme d'infrastructures Québec-Municipalités (PIQM), sous-volet 2.1 _____	72 240 \$
Publicité et dons _____	4 500 \$
Location du CPE _____	33,111 \$
Location de la caserne _____	16,649 \$

❖ **Permis émis en 2017.**

Nouvelles résidences ( 4 )	925 000 \$
Autres permis ( 51 )	3 432 300 \$
<b>Totalisant : ( 55 ) permis</b>	<b>4 357 300 \$</b>

❖ **Rémunération et allocations des élus.**

La rémunération et l'allocation des dépenses aux élus pour les années 2017 sont les suivantes :

<b>Maire</b>	<b>Conseillers (ères)</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Rémunération 709.07 \$/mois</li> <li>◆ Allocation dépenses 354.53 \$/mois</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Rémunération 236.36 \$/mois</li> <li>◆ Allocation dépenses 118.17 \$/mois</li> </ul>

Un jeton de présence au montant de 35.\$ est remis aux Membres du Conseil lors de participation pour des réunions sur divers Comités sur présentation de pièces justificatives.

À ces sommes s'ajoutent, pour le maire, la rémunération et les allocations de dépenses accordées par la MRC d'Arthabaska.

❖ **Rôle d'évaluation financière.**

Afin de vous permettre de constater l'évolution annuelle de la richesse foncière de la municipalité, je vous informe des variations du rôle d'évaluation, pour l'année 2018 :

	2017	2018	Majoration	%
Valeurs imposables	114 689 000 \$	122 007 500 \$	7 318 500 \$	6.4 %
Valeurs non imposables	2 004 700 \$	3 428 000 \$	1 423 300 \$	71 %
Total	116 693 700 \$	125 435 500 \$	8 741 800 \$	7.5 %

❖ **Conclusion**

La santé financière de la Municipalité de Saint-Rosaire se porte bien grâce à des efforts d'amélioration continus. Nous travaillons tous très fort, les employés, les membres du conseil municipal et moi-même, afin de vous offrir des services de qualité dans le respect de notre cadre financier.

En terminant, je vous invite à vous tenir au fait du monde municipal que ce soit par votre présence aux séances du conseil ou par le biais du Journal L'Écho.

**Harold Poisson**  
**Maire**

Présenté au conseil municipal du 4 juin 2018.